



Direction
Référence : EAU-AUT-26-0203
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Lintgen
2, rue de Diekirch
L-7440 Lintgen

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Green Evolution S.à r.l.
Objet	Réalisation des forages de reconnaissance en vue de la réalisation d'une étude géotechnique nécessaire pour la planification d'une centrale agrivoltaïque à Lintgen
Localité(s)	Lintgen
Commune(s)	Lintgen

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés